

regards sur les soins aux personnes gravement blessées

Idées, tendances et solutions en matière de soins aux personnes gravement blessées | Juin 2006 | www.bayshore.ca

Les associations aident les Canadiens gravement blessés à composer avec les activités de la vie quotidienne

Lorsqu'une personne subit un traumatisme, comme une lésion médullaire ou une lésion cérébrale acquise, sa vie est complètement bouleversée. Son rétablissement à l'hôpital peut être long et douloureux, sans compter les multiples rendez-vous chez le médecin et les nombreux traitements dans un centre de réadaptation ou à domicile qui risquent de s'ensuivre. Sa mobilité peut être réduite, elle peut avoir besoin d'un accessoire fonctionnel, comme un fauteuil roulant ou une canne, ou devoir faire apporter des modifications coûteuses à son domicile. Il est possible qu'elle doive interrompre son travail ou ses études, peut-être même indéfiniment. Elle devra peut-être réapprendre aussi des tâches et des gestes qui étaient pourtant devenus presque innés.

Il peut s'agir d'une période tumultueuse et déroutante, remplie d'incertitudes et de décisions difficiles. Les personnes gravement blessées doivent aussi apprendre à composer avec les séquelles émotives et psychologiques de ce qui leur arrive alors qu'elles doivent se réadapter à la vie avec une incapacité. Elles peuvent ressentir de la tristesse, de la colère ou du chagrin parce qu'elles ne sont plus entièrement autonomes et n'arrivent plus à accomplir des tâches et des activités qu'elles adorent. Il leur arrive également d'être déprimées.

Heureusement, les personnes atteintes d'une lésion médullaire ou d'une lésion cérébrale acquise et leurs proches n'ont pas à se battre seuls. Pendant les périodes difficiles, des organismes sans but lucratif, voués à améliorer la vie des gens aux prises avec une blessure grave, défendent leurs intérêts et leur offrent de l'information, de l'appui, des services et des recommandations. Ces organismes peuvent être des alliés puissants pour les gens gravement blessés alors qu'ils apprennent à vivre avec une incapacité.

La *Brain Injury Association of Nova Scotia* (BIANS) à Halifax est une association de personnes gravement blessées qui a fait une énorme différence dans la vie de bien des gens. Elle a pour mission « de promouvoir et de contribuer à la création en Nouvelle-Écosse d'un milieu apte à répondre aux besoins de toutes les personnes atteintes d'une lésion cérébrale et apte à prévenir les

lésions cérébrales ». Depuis la fin des années 1980, cette association a fourni des services de soutien par les pairs, de l'information et des recommandations, a organisé des conférences et des ateliers, et a prôné des modifications législatives.

« Plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une lésion traumatique cérébrale, comme les accidents, les accidents vasculaires cérébraux, les anévrismes, les tumeurs au cerveau et l'anoxie (manque d'oxygène) », déclare Mary Bourgeois, porte-parole et rédactrice en chef du bulletin de la BIANS. « Nous sommes fondamentalement un groupe de soutien qui cherche à soutenir les traumatisés crâniens et leurs proches. »

La BIANS dirige également une maison de transition, appelée *Aiseirigh House*, qui offre des programmes de réadaptation personnalisés permettant aux clients d'acquérir les habiletés nécessaires pour réintégrer la collectivité avec succès. Elle offre aussi le programme *Inroads*, un programme gratuit destiné à aider les clients à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture, leur mémoire et leurs aptitudes cognitives, ce qui les aide du même coup à accroître leur confiance et leur autonomie.

D'autres organismes semblables au Canada aident les gens à composer avec une blessure grave, comme l'*Ontario Brain Injury Association* (OBIA), établi à St. Catharines et possédant plusieurs associations communautaires à travers la province. « L'OBIA a pour mission d'améliorer la vie des Ontariens ayant subi une lésion cérébrale acquise par l'éducation, la sensibilisation et le soutien », déclare John Kumpf, directeur général de l'organisme.

Comme la BIANS, cet organisme offre des programmes, des services et de l'éducation. Il publie un bulletin trimestriel incluant des articles sur la neuroadaptation, des initiatives de prévention, des nouvelles sur la recherche, des questions législatives et de l'information juridique ainsi que des histoires encourageantes sur les personnes ayant survécu aux lésions cérébrales.

L'Association canadienne des paraplégiques (ACP) aide les personnes médullolésées à parvenir à l'autonomie et à faciliter leur pleine intégration dans la communauté. L'ACP a



John Kumpf, directeur général de l'Ontario Brain Injury Association (OBIA)

des sections partout au pays qui répondent à leurs besoins. Cette association vise aussi à sensibiliser le public aux problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées en subventionnant, en élaborant et en mettant en œuvre des programmes qui reflètent les besoins de leurs membres et de la collectivité.

Sa section en Alberta par exemple offre des programmes et des services qui aident chaque année des centaines de clients à retrouver la santé et leur autonomie, à résoudre des problèmes familiaux et financiers, à accéder aux biens et aux services dont elles ont besoin et à trouver un emploi. L'organisme adapte ses services aux besoins particuliers des gens et les fournit au niveau des différentes communautés. Bon nombre des membres de son personnel sont atteints eux-mêmes d'une lésion médullaire.

Les associations de personnes gravement blessées jouent également un rôle important dans la formation du personnel qui soutient les personnes blessées et leur fournit des services. L'OBIA, la BIANS et l'ACP ont mis en œuvre des initiatives à l'intention des travailleurs de

la santé visant à les sensibiliser aux blessures graves.

« Il va de soi que les clients atteints de lésions cérébrales acquises peuvent présenter des difficultés particulières pour les gens qui ont à travailler avec eux, déclare Kumpf. Il est très important que ces travailleurs aient une meilleure idée de ces difficultés et connaissent quelques stratégies pour les surmonter. »

L'OBIA offre depuis 12 ans des programmes de formation aux professionnels qui travaillent auprès de gens atteints de lésions cérébrales acquises. Plus de 3 000 personnes ont suivi ses cours, qui sont animés par des formateurs venant d'Amérique du Nord et du pays de Galles.

Kumpf explique qu'il y a environ trois ans, le Conestoga College lui avait demandé d'élaborer un programme de base à l'intention des fournisseurs qui allaient offrir des services à domicile aux personnes atteintes d'une lésion cérébrale acquise.

« J'ai rencontré les gestionnaires des entreprises intéressées et j'en ai conclu qu'ils souhaitaient un programme moins détaillé, qui n'était pas axé sur la réadaptation mais portait plutôt sur la connaissance et la résolution de problèmes particuliers auxquels les travailleurs qui n'avaient jamais été en contact avec des personnes atteintes de lésions cérébrales acquises risquaient d'être confrontés à domicile, explique-t-il. Grâce à l'appui de certains professionnels dans le domaine, nous avons élaboré un cours de deux jours et l'avons présenté l'automne dernier au Conestoga College à 54 préposées aux services de soutien à la personne. »

La rétroaction au sujet du cours a été très positive, et la nouvelle s'est rapidement répandue. « J'ai reçu des appels de trois autres collèges communautaires et de deux entreprises qui souhaitaient offrir le cours », ajoute Kumpf. Il a choisi de travailler avec Soins à domicile Bayshore parce qu'il admire son engagement à l'égard de l'excellence et sa détermination à préparer son personnel à répondre aux besoins particuliers des personnes atteintes d'une lésion cérébrale acquise. Cet été, huit membres du personnel de Bayshore suivront un programme de formation qui leur permettra de devenir des formateurs eux-mêmes. Ann Fontaine, infirmière et

Soins à domicile Bayshore : un leader dans la prestation de soins à domicile aux personnes gravement blessées

Soins à domicile Bayshore est une entreprise canadienne exploitant plus de 30 succursales à travers le pays. La population canadienne lui fait confiance depuis 1966 pour la prestation de services de santé communautaire et à domicile. Bayshore travaille de concert avec bon nombre d'organismes offrant des services de santé spécialisés à domicile aux personnes gravement blessées, comme les commissions provinciales des accidents du travail, les compagnies d'assurance automobile, les fournisseurs de services de réadaptation et les organismes de soins gouvernementaux. Pour de plus amples renseignements sur l'un ou l'autre des services ci-dessous, veuillez téléphoner au 1 866 265-1920.

Soins aux traumatisés crâniens et aux personnes médullolésées • Soins des plaies et des brûlures • Soins des fractures et des amputations • Soins palliatifs • Soins infirmiers 24 heures par jour • Soins personnels et services de soutien à domicile • Planification des soins aux personnes gravement blessées • Évaluation des risques • Enseignement • Coordination des soins avec des tiers.

directrice de secteur de Soins à domicile Bayshore à Halifax, souligne que le personnel ayant suivi la formation assurera ensuite la formation des préposées au soutien à domicile, des infirmières, des travailleurs de la santé assimilés et des membres de la famille.

Kumpf accueille le programme avec enthousiasme. « C'est une occasion inégalée pour améliorer la qualité des soins dispensés aux personnes atteintes de lésions cérébrales acquises qui reçoivent des soins à domicile, déclare-t-il. J'espère qu'en travaillant avec Soins à domicile Bayshore, nous pourrions élargir à la longue la portée de cette formation partout au Canada, pour qu'elle s'adresse non seulement au personnel de Bayshore, mais aussi à d'autres personnes travaillant dans le domaine, et aux membres de la famille. »

Soins à domicile Bayshore a aussi participé à des programmes éducatifs, comme des ateliers d'un jour auxquels participaient des représentants de la BIANs et de l'ACP. Les conférencières et conférenciers invités incluaient des professionnels de la santé, dont une infirmière éducatrice, une diététiste, une ergothérapeute et une spécialiste en gestion du comportement.

Bourgeois a participé à un atelier au *Queen Elizabeth II Health Sciences Centre* à Halifax. « Cela semblait utile pour le personnel, déclare-t-elle. Quand les membres du personnel ont des clients atteints d'une lésion cérébrale, c'est bien qu'ils soient au courant des services de

soutien communautaire disponibles pour qu'ils puissent en parler, offrir l'aide requise ou faire ce qui est nécessaire. Je crois que l'information a bien été transmise et la BIANs était heureuse d'y avoir participé. »

Kumpf souligne que les programmes de formation permettent de créer des partenariats fructueux entre les organismes à but non lucratif qui aident les personnes gravement blessées et les organismes qui fournissent les services de santé. « Les programmes offerts par les associations de personnes atteintes de lésions cérébrales et les services offerts par Soins à domicile Bayshore se complètent. »

Fontaine partage cet avis. « Je crois que ces liens rehausseront la qualité des soins dispensés à nos clients. La prestation de soins doit tenir compte du point de vue du client, être axée sur ses besoins et être maintenue à jour en offrant au personnel des programmes de formation complète. »

Pour en savoir plus sur les associations de personnes handicapées mentionnées dans le présent article, veuillez visiter leur site Web :

Brain Injury Association of Nova Scotia : www3.ns.sympatico.ca/bians1
(en anglais seulement)

Association canadienne des paraplégiques : www.canparaplegic.org

Ontario Brain Injury Association : www.obia.on.ca (en anglais seulement)

Regards sur les soins aux personnes gravement blessées est un bulletin d'information de Soins à domicile Bayshore, destiné aux clients gravement blessés et aux professionnels de la santé. Les opinions exprimées dans le présent bulletin ne correspondent pas nécessairement à celles de Soins à domicile Bayshore. Pour de plus amples renseignements et pour toute proposition d'article, veuillez communiquer avec le Service du marketing de Soins à domicile Bayshore par téléphone au (905) 822-8075 ou 1 800 668.9490 ou par courriel à mkrunic@bayshore.ca.

